

AVIS DE COURSE « LES ZEBRES EN RANCE »

- Les 17 et 18 Mai 2025 en RANCE
- **GRADE 5C - Organisé par la SOCIETE NAUTIQUE de la BAIE DE SAINT-MALO**
-

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV 2025-2028),

1.2 Les règlements fédéraux,

1.3 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil et heure légale du lever du soleil,

1.4 Les Règlementations Spéciales Offshore (RSO) 2020-2021 catégorie 3.

1.5 Les règles de la jauge classique (JCH, gréement Marconi et Aurique et cotres-pilotes), IRC, OSIRIS, Muscadet, et autres séries représentées par un minimum de 5 voiliers.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles après 12H00 le 5 mai 2025 au secrétariat de la SNBSM (Quai Bajoyer). L'annexe parcours des IC pourra être mise à jour jusqu'à 9h00, le jour de chaque régates.

2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

2.3 Les IC seront disponibles à la même date en version électronique à l'adresse suivante www.snbsm.com et sur le Groupe WhatsApp « Régates des ZEBRES 2025 » sur lequel vous serez invité, au moment de l'inscription.

3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse www.snbsm.com

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Les bateaux admis à courir sont des **MONOCOQUES** dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **IRC (si au moins 5 bateaux inscrits)** : Les bateaux habitables de la jauge IRC ayant un certificat 2025(*), avec équipement jusqu'à 6 milles nautiques et réserve de carburant suffisante pour rejoindre l'arrivée.
- **OSIRIS 1** : Les bateaux habitables de la jauge OSIRIS, avec un rating net = ou >15, ayant un certificat 2025(**), avec équipement jusqu'à 6 milles nautiques et réserve de carburant suffisante pour rejoindre l'arrivée..
- **OSIRIS 2** : Les bateaux habitables de la jauge OSIRIS, avec un rating net <15, ayant un certificat 2025(**), avec équipement jusqu'à 6 milles nautiques et réserve de carburant suffisante pour rejoindre l'arrivée.

- **Les Muscadets** avec équipement jusqu'à 6 milles nautiques et réserve de carburant suffisante pour rejoindre l'arrivée.
- **JCH** : Les bateaux habitables de la jauge classique JCH, ayant un certificat 2025, avec équipement jusqu'à 6 milles nautiques et réserve de carburant suffisante pour rejoindre l'arrivée.

() en cas d'absence de certificat IRC à jour, le bateau sera inscrit en Osiris (**),*

*(**) en cas d'absence de certificat OSIRIS à jour, le Groupe retenu sera le Groupe brut figurant dans la table OSIRIS 2025 sans prise en compte d'éventuels Bonus.*

Les séries figurant dans le classement OSIRIS, et présentant un nombre d'engagés d'au moins 5 bateaux feront l'objet d'un classement spécifique.

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1 Pour chaque membre de l'équipage :

- a) La licence Club FFVoile temporaire ou annuelle valide portant mention « pratiquant », ou « compétition »,
- b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.3.2 Pour le bateau Le certificat de jauge ou de rating (IRC, Osiris, ou de classe) en cours de validité.

4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à SNBSM - Quai du Bajoyer - 35400 – Saint-Malo, ou bien s'inscrire en ligne sur le site internet www.snbsm.com

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, le dossier d'inscription devra comporter :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli, et les droits d'inscription acquittés.
- Une liste d'équipage avec numéros de licence (Présentation des licences FFV 2025-annuelles ou temporaires)
- Pour les équipiers nés après le 18 Mai 2007, une autorisation parentale.
- Copie du certificat de jauge 2025 du voilier (IRC, JCH et OSIRIS) et/ou attestation 2025 d'appartenance du voilier à une classe monotype ou classique pour les autres bateaux (Muscadet, ...).

4.6 Les inscriptions reçues après le 16 mai à 20h00 ne seront pas acceptées.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits, pour les inscriptions reçues jusqu'au 11 mai 2025 à minuit(*) sont les suivants

Bateaux de Longueur hors tout < ou = 7 mètres : 40 € ()**

Bateaux de Longueur > 7 mètres : 60 € ()**

() Les inscriptions au-delà du 11 Mai seront majorées de 20€ (soit 60€ si bateau < ou = 7m et 80€ si > 7m)*

*(**) Ce tarif inclut :*

- Le stationnement dans le port de Saint-Malo le vendredi 16 Mai au soir,

- le stationnement dans le port de Plouer le samedi 17 mai au soir,
- l'invitation à la remise des prix dimanche le 18 mai 2025 à l'Atterrage au port des Sablons à St Malo
-

Ce tarif n'inclut pas la restauration sous tente du samedi soir à Plouer ; les réservations seront à faire au moment de l'inscription : 25€ par personne.

6PROGRAMME TYPE (*)

Vendredi 16 Mai :- de 16H00 à 18h00 : Confirmation des inscriptions à l' ATERRAGE, à 18H pot de l'amitié , briefing

Samedi 17 Mai : - à 9h00 et 10h et 11H :passages du SAS du Barrage de la Rance (suivant ordre de passage),

-à partir de 10h30 : 1er signal d'avertissement – Zone Les Zèbres

- Courses à suivre ...
- à 17h30 : Fin des courses – zone Plouer.
- A 19H00 : Résultats partiels et tirage au sort des lots offerts par Sumalo.
- à 20h00 : restauration sous tente à Plouer (sur inscription préalable)

Dimanche 18 Mai : - à 9h30 : briefing à Plouer

- à 10h30 : 1er signal d'avertissement – Plouer

- Course à suivre
- à 14h00 : Fin des courses – Zone Les Zèbres
- à suivre : Passage du SAS du Barrage de la Rance
- à 18h00 : résultats et pot de l'amitié à l'Atterrage

() Ces horaires sont indicatifs et seront précisés dans les instructions de course.*

7 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

7.1Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

7.2Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement,

7.3Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8LIEU

8.1L'Annexe Zone de course fournit le plan du lieu de l'épreuve..

9LES PARCOURS :

Les parcours proposés seront des parcours côtiers ou construits. Ils seront précisés dans les Instructions de course . (IC).

10SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

11Attention particulière

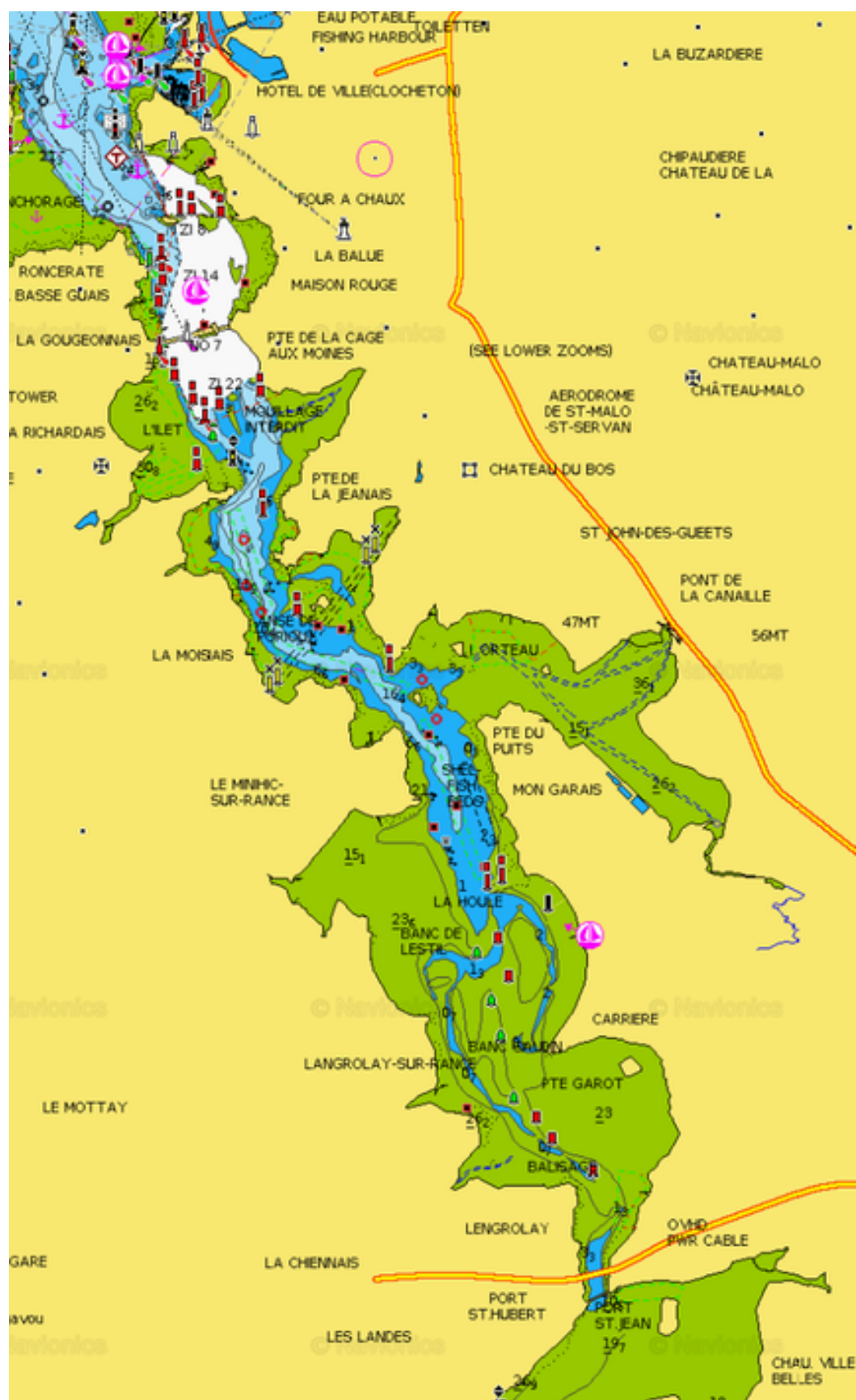
Une attention particulière sera portée au respect des ordres de passages dans les écluses du barrage de la Rance, ainsi qu'à la nécessaire courtoisie dont devront faire preuve les concurrents des ZEBRES à cette occasion.

Par ailleurs, il est rappelé que lors du séjour dans le port de PLOUER :

- *Les entrées et sorties du port ne doivent pas se faire sous voile mais obligatoirement au moteur.*
- *La baignade dans le port est formellement interdite.*

Le Comité de course se réserve le droit de porter réclamation contre tout bateau qui aurait manqué à ces règles.

ANNEXE ZONE DE COURSE

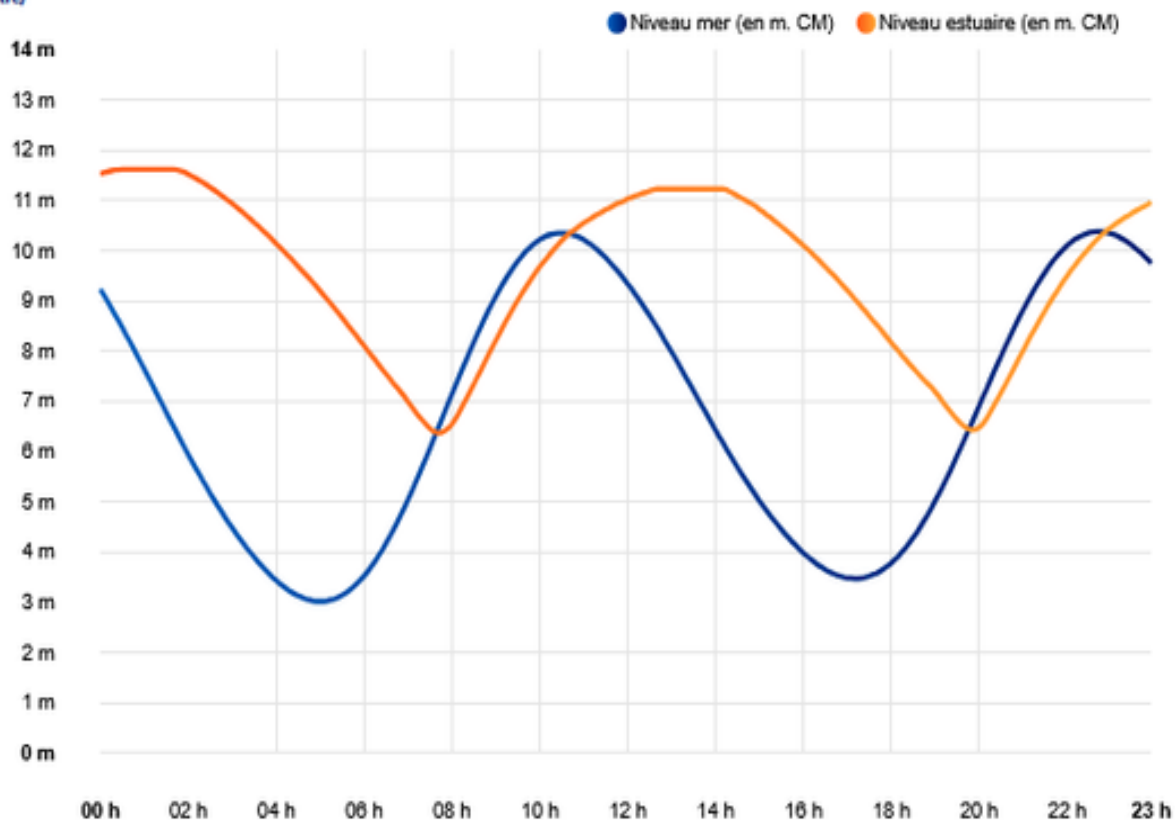


Marées du samedi 17 mai 2025



Dernière mise à jour le 27/03/2025 à 10h26

HAUTEUR
(mètre)



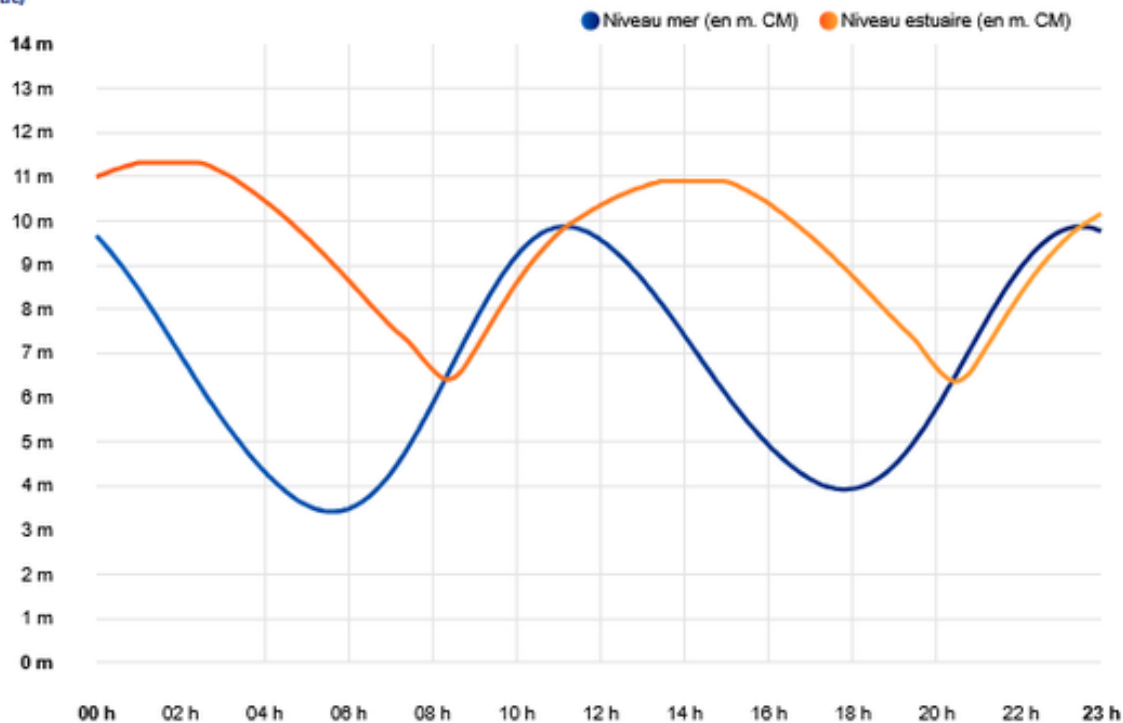
Prévisions qui correspondent au niveau d'eau au marégraphe de Saint-Suliac par rapport au 0 des cartes marines et avec une pression atmosphérique standard, soit + ou - 30 cm d'incertitude (hors décote / surcote mer).

Valeurs prévisionnelles journalières - 18/05/2025



Dernière mise à jour le 27/03/2025 à 10h26

HAUTEUR
(mètre)



Prévisions qui correspondent au niveau d'eau au marégraphe de Saint-Suliac par rapport au 0 des cartes marines et avec une pression atmosphérique standard, soit + ou - 30 cm d'incertitude (hors décote / surcote mer).

Horaires d'eclusages - 18 Mai 2025

Dernière mise à jour le 31/01/2025 à 13h49

● Sas ● Sas à la demande (20h30 à 4h30)

● Sas incertain ● Pas de sas



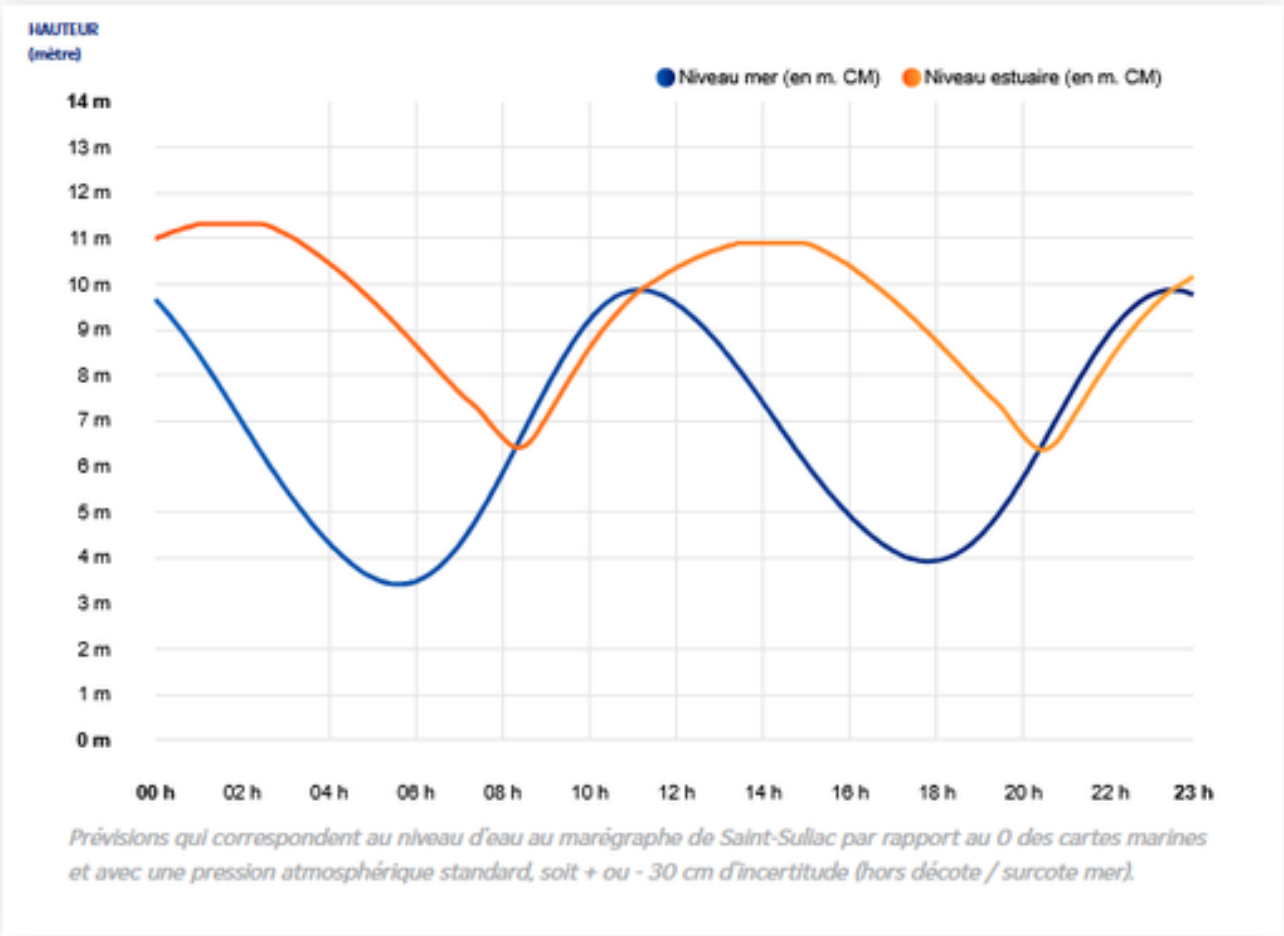
samedi 17 mai 2025

marée	heure	hauteur de marée
marée basse	05:10	2.91m
marée haute	10:36	10.63m
marée basse	17:23	3.35m
marée haute	22:52	10.68m

dimanche 18 mai 2025

marée	heure	hauteur de marée
marée basse	05:45	3.29m
marée haute	11:13	10.19m
marée basse	17:59	3.76m
marée haute	23:31	10.24m

Marées du Dimanche 18 mai 2025



Horaires d'eclusages - 18 Mai 2025

Dernière mise à jour le 31/01/2025 à 13h49

- Sas
- Sas à la demande (20h30 à 4h30)
- Sas incertain
- Pas de sas

00h	01h	02h	03h	04h	05h	06h	07h	08h	09h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h
Sas	Sas	Sas	Sas	Sas	Pas de sas	Pas de sas	Sas incertain	Sas	Sas	Sas	Sas	Sas	Sas	Sas	Sas	Sas	Sas incertain	Pas de sas	Sas	Sas	Sas	Sas	Sas

